Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP ECP, veuillez visiter :
capecp.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Session 2011 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **EP1 : 3 h 30 ; EP2 : 30 min maximum ; EP3 : 3 h** • Coefficient : **EP1 : 7 ; EP2 : 3 ; EP3 : 4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Techniques esthétiques** (2 questions) — **Page 3**
2. **Vente de produits et de prestations de services** (2 questions) — **Page 5**
3. **Sciences et Arts Appliqués à la profession** (5 questions) — **Page 6**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://capecp.fr/assets/annales/cap-ecp/EP1 - Techniques esthétiques/2011/CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2011 - 5-Sujet.pdf

1. Techniques esthétiques

L'épreuve comprend la rédaction d'une fiche diagnostic-conseil à partir de l'observation d'un modèle, puis la réalisation de techniques esthétiques sur ce modèle. Les consignes précisent les conditions de réalisation, les exigences concernant le modèle et les pénalités possibles.

Fiche diagnostic-conseil

Question 1. Rédiger la fiche diagnostic-conseil en 30 minutes maximum, à partir de l'observation du modèle choisi par la commission d'évaluation. Le modèle ne peut pas être un candidat et aucune question ne peut lui être posée.

Au début de l'épreuve, rédiger la fiche diagnostic-conseil en 30 minutes maximum, à partir de l'observation du modèle choisi par la commission. Le modèle ne peut pas être un candidat et aucune question ne peut lui être posée. Décrire les éléments réellement observés et proposer des conseils adaptés, sans supposer de caractéristiques non constatées. Si la fiche est terminée avant la limite, le candidat peut commencer les techniques esthétiques plus tôt.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> FDC fondée sur l'observation seule du modèle désigné par la commission, sans question, en 30 minutes maximum.

Réalisation pratique

Question 2. Réaliser les techniques esthétiques sur un modèle féminin majeur, conforme aux caractéristiques indiquées : maquillage visible, zones à épiler et sourcils non épilés, ongles vernis sans faux ongles et absence de piercing. Présenter l'attestation de formation aux appareils UV, utiliser deux appareils, épiler les sourcils pendant le soin du visage et ranger le poste dans les 3 h 30 imparties. L'ordre est libre ; les consignes prévoient des pénalités si le modèle n'est pas conforme.

Avant l'épreuve, vérifier l'attestation UV et la conformité du modèle : femme majeure, visage maquillé (fond de teint, fard à paupières, maquillage des cils sans extensions, rouge à lèvres foncé ou visible), poils d'au moins 2 mm sur les zones à épiler et les sourcils, ongles vernis foncés sans faux ongles, aucun piercing. L'épreuve entière dure au plus 3 h 30, fiche comprise, rangement inclus. L'ordre pratique est libre, mais deux appareils doivent être utilisés et les sourcils épilés pendant le soin du visage.

- Sans attestation UV ou avec un modèle mineur : épreuve non réalisée, note 0.
- Zone à épiler sans poil ou sourcils déjà épilés : résultat concerné noté 0, avec retrait de 4 points.
- Visage non maquillé : démaquillage noté sur 2,5 au lieu de 5. Ongles non vernis ou non conformes : démaquillage des ongles noté 0 avec retrait de 3 points, ou note divisée par 2, sur 1,5 point.
- Faux ongles : note des soins divisée par 2. Maquillage permanent : pénalité possible jusqu'à une note divisée par 2 en maquillage, soit 9 au lieu de 18 points.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Attestation UV vérifiée ; modèle conforme ; deux appareils utilisés, sourcils épilés pendant le soin visage et poste rangé dans les 3 h 30 totales.

2. Vente de produits et de prestations de services

L'épreuve orale s'appuie sur un dossier professionnel comportant une partie commerciale et deux fiches de connaissances sur les produits et les prestations. Elle comprend un entretien avec la commission, puis un sketch de vente intégrant plusieurs étapes de la relation commerciale.

Entretien sur le dossier professionnel

Question 1. Participer à un entretien de 20 minutes maximum portant sur le dossier professionnel, constitué d'une partie commerciale de deux pages maximum et de deux fiches sur les produits et prestations. L'entretien porte aussi sur les savoirs associés à la vente et à la connaissance du milieu professionnel ; aucun exposé n'est attendu.

Le dossier professionnel comprend une partie commerciale de deux pages maximum et deux fiches sur les produits et les prestations de services. L'entretien dure 20 minutes maximum et porte sur ce dossier ainsi que sur les savoirs associés S5, liés à la vente, et S6, liés au milieu professionnel.

La commission conduit l'échange : aucun exposé n'est attendu. Répondre précisément en mobilisant ses connaissances professionnelles. Le dossier est obligatoire pour passer l'épreuve ; en son absence, le candidat ne peut pas la réaliser et reçoit la note 0.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entretien conduit par la commission, 20 minutes maximum, sans exposé, sur le dossier professionnel et les savoirs S5 et S6.

Prestation de vente

Question 2. Réaliser en 10 minutes maximum un sketch permettant de développer les différentes phases de la vente, de proposer une vente additionnelle, de renseigner un planning et d'effectuer un encaissement.

1. Accueillir le client et découvrir ses besoins par des questions adaptées.
2. Présenter le produit ou la prestation correspondant à sa demande, en expliquer les bénéfices et répondre aux objections.
3. Proposer une vente additionnelle cohérente, puis conclure la vente.
4. Renseigner le planning avec les informations utiles et effectuer l'encaissement.

Le sketch dure 10 minutes maximum. Adopter une attitude professionnelle tout au long de l'échange.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sketch de 10 minutes maximum comprenant les phases de vente, une vente additionnelle, le planning renseigné et l'encaissement.

3. Sciences et Arts Appliqués à la profession

Cette épreuve écrite de trois heures est répartie en cinq domaines, pour un total de 80 points. Elle évalue les connaissances en biologie, cosmétologie, technologie des appareils et des instruments, techniques esthétiques et arts appliqués à la profession.

Biologie

Question A. Traiter la partie de biologie, notée sur 20 points.

La partie A de l'EP3 est consacrée à la biologie. Son barème est de 20 points sur les 80 points de l'épreuve.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> A. Biologie : 20 points.

Cosmétologie

Question B. Traiter la partie de cosmétologie, notée sur 20 points.

Partie	Barème
B. Cosmétologie	20 points

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cosmétologie : 20 points.

Technologie des appareils et des instruments

Question C. Traiter la partie de technologie des appareils et des instruments, notée sur 15 points.

> La technologie des appareils et des instruments correspond à la partie C de l'EP3. Elle est évaluée sur 15 points.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> C. Appareils et instruments : 15 points.

Techniques esthétiques

Question D. Traiter la partie de techniques esthétiques, notée sur 10 points.

La partie D porte sur les techniques esthétiques.

- Barème attribué : 10 points.

- Épreuve écrite de l’EP3 : durée totale de 3 heures.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> D. Techniques esthétiques : 10 points.

Arts appliqués à la profession

Question E. Traiter la partie d'arts appliqués à la profession, notée sur 15 points.

Les arts appliqués à la profession constituent la partie E, notée sur 15 points. Le barème total de l’EP3 est vérifié par l’addition des cinq parties : 20 + 20 + 15 + 10 + 15 = 80 points.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> E. Arts appliqués : 15 points. Total de l’EP3 : 80 points.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2011)

Bilan de l'épreuve : Ce document présente les consignes des épreuves EP1, EP2 et EP3 du CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, session 2011. Aucun code sujet n'est indiqué. Les durées sont de 3 h 30, 30 minutes maximum et 3 h, avec des coefficients respectifs de 7, 3 et 4. Les compétences évaluées couvrent les techniques esthétiques, la vente, les sciences professionnelles et les arts appliqués.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En EP1, la fiche diagnostic-conseil dure au maximum 30 minutes et s'inscrit dans les 3 h 30 totales.
- En EP1, il faut utiliser deux appareils et épiler les sourcils pendant le soin du visage.
- Le sketch EP2 comprend les phases de vente, une vente additionnelle, le renseignement d'un planning et un encaissement.
- L'EP3 est notée sur 80 points : biologie 20, cosmétologie 20, technologie 15, techniques esthétiques 10 et arts appliqués 15.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que le modèle d'EP1 est une femme majeure et respecte les exigences de maquillage, d'épilation, de vernis et d'absence de piercing.
- Présenter l'attestation de formation aux appareils UV ; son absence interdit de réaliser l'EP1 et entraîne la note zéro.
- Apporter le dossier professionnel pour l'EP2 ; son absence empêche de réaliser l'épreuve et entraîne la note zéro.
- En EP3, répartir son temps entre les cinq domaines en tenant compte de leurs points respectifs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le temps de l'EP1 ?

L'EP1 dure 3 h 30 au total. La fiche diagnostic-conseil peut prendre jusqu'à 30 minutes, puis les techniques sont réalisées dans le temps restant. Le rangement du poste est compris dans la durée de l'épreuve.

Q : Quelles conditions le modèle doit-il respecter pour l'EP1 ?

Le modèle doit être une femme majeure, présenter le maquillage demandé et les poils requis, avoir les ongles vernis sans faux ongles et ne porter aucun piercing. Un modèle mineur entraîne l'impossibilité de réaliser l'épreuve et la note zéro.

Q : Comment se déroule l'EP2 et combien de temps dure-t-elle ?

L'EP2 dure 30 minutes maximum : jusqu'à 20 minutes d'entretien sur le dossier professionnel, puis jusqu'à 10 minutes de sketch. Le sketch doit intégrer les phases de vente, une vente additionnelle, un planning et un encaissement.

Q : Comment les points de l'EP3 sont-ils répartis ?

L'EP3 totalise 80 points : 20 en biologie, 20 en cosmétologie, 15 en technologie des appareils et instruments, 10 en techniques esthétiques et 15 en arts appliqués. Le document ne donne pas d'autres critères détaillés de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capecp.fr/assets/annales/cap-ecp/EP1 - Techniques esthétiques/2011/CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2011 - 5-Sujet.pdf

Ressources CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.